



Fuite sur canalisation d'eau principale enterrée.

Par **Emeric30**, le **30/12/2008** à **12:27**

bonjour,

Nous sommes actuellement locataires d'une petite maison sur un terrain d'environ 1000 m². Le tuyau d'alimentation en eau (relativement ancien) traverse le terrain sur environ en trentaine de metres. Ma question est : en cas de fuite de cette canalisation qui paye la surconsommation d'eau entraînée par cette fuite. Nous sommes inquiet, car une fuite sur un tuyau enterré n'est pas facilement repérable et la facture d'eau peut vite devenir conséquente. Par avance merci.